

L'Éveil et La Concorde - Actualités

L'Association de promotion et d'éducation en logement: avoir raison d'exister



Publié le 19 Mai 2009
Josianne Haspeck

Après trois ans

L'Association de promotion et d'éducation en logement (APEL) a tenu la troisième assemblée générale de son histoire qui a permis de rendre compte de sa nécessité d'exister.

Sujets : [Association de promotion](#) , [Régie du logement](#) , [Ville de Saint-Eustache](#) , [Région de la MRC de Deux-Montagnes](#) , [Mirabel](#)

Au cours de l'année 2007-2008, l'organisme a traité un nombre plus élevé de dossiers qui impliquent un temps de préparation plus long, des rencontres à l'Aide juridique plus nombreuses et des accompagnements à la Régie du logement plus fréquents. Au total, 187 personnes ont été rencontrées et 22 ont été accompagnées de façon plus personnalisée.

Des problèmes liés à la salubrité des logements ont été exposés à l'organisme. «Déjà, à la fin de l'année dernière, nous avons été alertés par la multiplication des cas d'insalubrité de certains logements, rappelle Serge Gilbert, coordonnateur de l'organisme. Le mémoire pour un code du logement a été présenté à la Ville de Saint-Eustache. Nous sommes toujours en attente du suivi de ce dossier. Pour ce qui est des autres municipalités de notre région, la difficulté d'accéder aux informations nécessaires pour configurer le mémoire nous empêche de le présenter aux instances concernées.»

L'Association a également, depuis l'an dernier, engagé un programme de recherche visant à assurer à son action des bases théoriques solides. Cette recherche veut notamment dresser le portrait réel de la situation du logement locatif dans la région de la MRC de Deux-Montagnes et du Sud de Mirabel. Les résultats de la recherche-action seront dévoilés au cours des prochains mois.

L'état précaire et son insécurité financière, qui «entravent l'accomplissement maximal de sa mission», contraignent l'organisme à demander un soutien financier gouvernemental. L'attaché politique du député Benoit Charette, présent à l'assemblée, a profité de l'occasion pour confirmer que celui-ci allait porter en main propre au ministre de la Solidarité sociale, Sam Hamad, la lettre de l'Association, espérant ainsi qu'ils obtiennent une réponse rapide. «Malgré la précarité financière de l'organisme, nous croyons avoir réussi à offrir des services qui répondent adéquatement aux besoins et aux attentes de la plupart de nos clients et usagers», estime M. Gilbert.

Pour promouvoir ses activités, l'APEL s'est servi de son site Internet qui a connu une refonte majeure. «Selon les statistiques du site, celui-ci a reçu plus de 2 000 clics, ce qui représente une fréquentation appréciable pour un site d'information. Nous pouvons aussi juger de l'efficacité de cet outil par le nombre de demandes de service qui nous provient de l'extérieur de notre territoire», fait-il savoir.

L'organisme a également refait son dépliant pour le rendre plus dégagé et plus attrayant pour le lecteur. Il a été imprimé à 2 000 exemplaires.

L'assemblée générale a permis d'élire trois personnes pour un mandat de deux ans aux postes en élection. Guy Latreille et Camille Rivest ont été réélus. Janique Durand s'ajoute au conseil d'administration. «Ce ne sont pas des actions spectaculaires. [...] La crise économique qui commence à s'installer chez nous va apporter une multiplication des situations de détresse, estime-t-il. L'Association aura-t-elle les ressources nécessaires pour répondre aux besoins et continuer d'accompagner et soutenir celles et ceux qui se tourneront vers elle?»



(Photo Michel Chartrand) - Le président de l'APEL, Robert Grégoire, pose en compagnie des membres du conseil d'administration sortant, Camille Rivest, Jeannine Martel et Carole Guérard, et de son coordonnateur, Serge Gilbert.